

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2025

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 24

Présents : 20

Nombre de suffrages : 22

**Date de convocation**

20/05/2025

**Date d'affichage**

20/05/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

**Etaient présents :**

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas

**Procuration(s) :**

Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent

**Etai(ent) absent(s) :**

Mme YVAI NURDIN Adeline

**Etai(ent) excusé(s) :**

Mme GUICHETEAU Magalie, M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BERNARD Anita

**Numéro interne de l'acte : D22\_05\_2025****Objet : FINANCES****Autorisation de programme et crédits de paiement**

Monsieur le Maire rappelle que lors des séances des 30 mars 2023, 29 février 2024 et 19 décembre 2024, le Conseil Municipal avait voté des autorisations de programme et de crédits de paiement pour trois opérations :

- Les travaux sur le bâtiment de l'Auberge du Mont Mercure,
- La mise en place de mobiliers urbains sur le territoire,
- Le budget participatif.

Il indique que suite à l'avancée d'un de ces projets (Auberge du Mont Mercure), les autorisations de programme et les crédits de paiement doivent être modifiés de la manière suivante :

: 000000	AUTORISATION DE PROGRAMME				CREDITS DE PAIEMENT			RESTE A FINANCER	
	Votes délibérations préliminaires	Proposées et supplément délibération en séance	Votes sur l'ensemble de la séance	Votes en 1er tour	services autres votes	Services conservés à l'état	Coût des travaux de réparation 2025	Services à financer	Services au delà de 2025
Travaux sur le bâtiment de l'Auberge du Mont Marceau (M)	562 280 €	15 000 €	15 000 €	625 280 €	552 542 €	42 748 €	522 542 €		

Il propose ces autorisations de programme et crédits de paiement modifiés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Anita BERNARD

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

